AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis-

Il est communiqué au public que la Société financière internationale ("IFC") et les deux fonds gérés par IFC Asset Management Company, LLC, une société affiliée d'IFC (IFC Capitalization (Equity) Fund, L.P. et Africa Capitalization Fund, Ltd.) (collectivement désignées les "Parties IFC") - tous trois faisant partie du Groupe de la Banque mondiale et actuels actionnaires d'Amen Bank S.A. détenant ensemble 9,998 % du capital et des droits de vote ont décidé d'exercer leur option de vente de tout ou partie de leur participation dans la banque.

L'exercice de cette option de vente est en conformité avec les accords, termes et dispositions contenus dans les actes scellés en 2013, et intervient après un partenariat financier et technique avec Amen Bank, jalonné par plusieurs missions d'assistances techniques qui ont permis à la banque de renforcer sa gouvernance et sa gestion des risques.

Préalablement à cet exercice, les Parties IFC organisent une phase de liquidité sur soixante jours au cours de laquelle elles pourront offrir à la vente sur le marché de la Bourse de Tunis des titres de l'Amen Bank. A l'issue de cette période, les Parties IFC se réservent le droit de demander aux sponsors d'Amen Bank d'assurer le rachat de tout ou partie du reliquat d'actions non vendues.

L'exercice de l'option de vente se fera selon les modalités et conditions fixées contractuellement et sur la base de la procédure d'enregistrement sans négociation et ce, conformément à l'autorisation de la BVMT du 4 avril 2013.

Le présent communiqué est publié à l'initiative des Parties IFC & Amen Bank.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.